L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 5 MARS 1885.

## Spectacles, Bals, &c.

### GRAND OPERA HOUSE,

Rue du Canal.

D. BIDWELL ........................ Directeur

Commençant DIMANCHE SOIR, 1er Mars—Matinées JEUDI et SAMEDI, à midi.

KATE CLAXTON

—ET—

CHARLES A. STEVENSON,

Assistés par la

Compagnie du Union Square Theatre de MM. SHOOK & COLLIER.

Dans une grande reprise du Drame Populaire

THE TWO ORPHANS.

DIMANCHE, 8 MARS.

"THE SEA OF ICE."

28 fév—

### ACADEMIE DE MUSIQUE

DE BIDWELL, Rue St-Charles.

Une Semaine, Commençant Dimanche Soir, 1er Mars—Matinées Mercredi et Samedi, à midi.

La jeune artiste distinguée,

MINNIE MADDERN

Secondée par HENRY MILLER et la Troupe de New-York, dans son grand triomphe.

"CAPRICE"

LUNDI, 9 mars—La troupe du Madison Square Theatre, jouant le dernier succès dramatique de Londres et de New-York,

CALLED BACK.

28 fév—

### THEATRE ST. CHARLES,

DE BIDWELL, Rue St. Charles.

Une semaine commençant Dimanche Soir, 1er mars. Matinées Mardi et Samedi à midi.

Engagement de la charmante petite comédienne THE LITTLE ELECTRIC BATTERY,

LIZZIE EVANS.

Avec une troupe exceptionnelle. DIMANCHE, LUNDI et MARDI SOIRS, et MARDI EN MATINEE, la belle comédie,

THE NEW FOGG'S FERRY,

MERCREDI et JEUDI SOIRS le drame-comédie,

DEWDROP.

VENDREDI et SAMEDI SOIRS, et SAMEDI en MATINEE, la pièce pastorale tirée du poème de Whittier,

MAUD MULLER.

DIMANCHE, 8 mars—La troupe de comédie de Lovella. 28 fév—

### Grand Bal Paré et Masqué,

—DONNÉ PAR LE—

Touro Infirmary and Hebrew Benevolent Association,

—A LA—

SALLE DU WASHINGTON ARTILLERY

JEUDI SOIR, 5 MARS 1885.

Comité d'Invitation.

JOS. MAGNER, Chairman;

Samuel J. Hart, M. Goldsmith,
Ralph W. Levy, Isaac Wise,
Paul L. Goeshaux, Gus. Lehmann, Jr.

Pour les invitations de dames, s'adresser aux membres du susdit comité

BILLET ........................ CINQ PIASTRES.

26 fév—au 5 mars

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.

BATAILLE DE SEDAN.

Ce grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes, et où l'on voit toutes les armées françaises et allemandes engagées, est ouvert au public de 9 h du matin à 11 h du soir.

Entrée :
Adultes .................. 50c
Enfants .................. 25c

Lumières électriques la nuit.

B. NEU ........................ DIRECTEUR

21 janv—

### INSTITUTION OURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfége et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris à l'institut 17 août

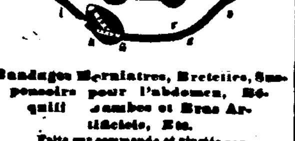

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous rapports.

févr 11—641 an

### LEON OUEYROUZE.

GROCER EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

37 RUE DECATUR,

—1a Nlle-Orléans

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

### BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

Venant d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

19 sep—

### MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS.

NO. 104 CANAL STREET.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1884, including unearned premiums of the previous year:

| | |
|---|---|
| On fire risks | $255,251 36 |
| On marine risks | 17,931 68 |
| On river risks | 20,305 94 |
| Total premiums | $293,488 98 |
| Less unearned premiums | 71,240 00 |
| Net earned premiums 31st May, 1884 | $222,248 |
| Losses paid— | |
| On fire risks | $105,667 03 |
| On marine risks | 6,553 87 |
| On river risks | 6,104 92 |
| Taxes and expenses less interests | 15,842 99 |
| Reinsurances and returns premiums | 21,127 16 |
| | 155,206 99 |
| Profits | $66,941 99 |

The company has the following assets:

| | |
|---|---|
| Real estate | $247,045 88 |
| City time | 2,000 00 |
| Bank, railroad and other stocks | 83,914 79 |
| Notes secured by mortgage and pledge | 182,590 32 |
| Bills receivable | 69,964 67 |
| Premium in course of collection | 21,926 85 |
| New Orleans Water Works Co | 7,430 50 |
| Stock of Vallette Dry Dock Co | 11,362 50 |
| Louisiana consols | 15,626 25 |
| Cash on hand | 46,290 58 |
| | $648,151 34 |

The company has paid the usual TEN PER CENT. interest to the stockholders for the year ending May 31, 1884.

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. } Sworn to and subscribed before me the 10th day of June, 1884.

JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.

| | |
|---|---|
| [illegible] | Jos. R. Lallande, |
| E. W. Smith, | J. J. Fernandez, |
| D. Fatjo, | Paul Fourchy, |
| Jos. A. Shakspeare, | D. A. Chaffraix, |
| E. W. Taylor, | Chas Lafitte. |

27 juin—

## Spectacles, Bals, &c

### Spanish Fort Opera House.

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE!

L'Orchestre Impérial MEXICAIN!

Composé de 20 Musiciens,

Richement habillés dans leur Costume National "Charro".

Pour une semaine seulement, Commençant Jeudi le 5 mars 1885. MATINÉES SEULEMENT.

Commençant à l'arrivée du train de 2 heures P. M.

ADMISSION ........................ 25 cts.

5 mars—1 f.

### THEATRE EF FER DE FARANTA

Coin Bourbon et Orléans.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI 2 MARS

Colossale compagnie double—1er spectacle. Grande troupe de spécialités—2e spectacle.

S. J. WHEELER

—ET SES—

Boule-dogues savants valant $10,000, Secondé par une troupe dramatique de premier ordre dans

SPORTS OF THE MINES.

DEUX SPECTACLES ............ UN PRIX
10 cents pour tous.

3 mars—

### Grand Rendez-Vous des Familles.

Musée et Théâtre Colossal de Robinson à 10 cents.

Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSEE :

Le Dr Alex. Davis (ventriloque). Lizzie Sturgeon, la merveille des marcheuses. Borgia, de la Central American Marimba Company jouant d'instruments de leur pays. L'unique Nain Guatémaléen. La Femme barbue, THESPIA; Mme Steen, devineresse; la Reine Circassienne; Punch and Judy; Horloge apostolique; le Prof. Angel; Oiseaux savants; Chameau merveilleux. Autres phénomènes dont l'énumération serait trop longue.

AU THEATRE :

Miss Helen Kemper, soliste; Joe Hughes, Miss Eva Kemps, Tom Glenn; Louis St. Clare, chanteur à double voix; le prof. Alex. Davis, sorcier; les Yales et autres.

10 cts—Ouvre de 10 h. du matin à 10 h. du soir—10 cts.

Prix d'entrée pour tous, 10 cts.

27 fév

### Nouveautés d'automne et d'Hiver

—CHEZ—

GODCHAUX

MAGASIN DE

LINGE CONFECTIONNE

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

SAMEDI 25 OCTOBRE 1884.

Nous ferons l'ouverture de

Nos nouveautés

EN

Habillements pour

Hommes

Jeunes Gens et Enfants

A

DES PRIX TRES MODIQUES.

Des échantillons, ainsi que des blancs pour mesures seront envoyés franc de port à ceux qui les demanderont. 17 oct—84

### CHAPEAUX FLEURS, PLUMES, POMPONS

Pour Bals et Soirées

DERNIERS GENRES,

—CHEZ—

Mme C. SAMSON,

150 .......... RUE DU CANAL .......... 150

19 nov—6m

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St-Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à consigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.

nov—1an

SCIENTIFIC AMERICAN. ESTABLISHED 1845.

The most popular Weekly newspaper devoted to science, mechanics, engineering, discoveries, inventions and patents ever published. Every number illustrated with splendid engravings. This publication furnishes a most valuable encyclopedia of information which no person should be without. The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation nearly equals that of all other papers of its class combined. Price, $3.20 a year. Discount to Clubs. Sold by all newsdealers. MUNN & CO., Publishers, No. 361 Broadway, N. Y.

PATENTS. Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before the Patent Office, and have prepared more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and foreign countries. Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Assignments, and all other papers for securing to inventors their rights in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries, prepared at short notice and on reasonable terms.

Information as to obtaining patents cheerfully given without charge. Hand-books of information sent free. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the Scientific American free. The advantage of such notice is well understood by all persons who wish to dispose of their patents.

Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC AMERICAN, 361 Broadway, New York.

### PREMIER ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances DU PELICAN,

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 62 rue du Camp, Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1884, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant : Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884:

| | | |
|---|---|---|
| Sur les risques d'incendies | $90,692 93 | |
| Sur les risques de mers | 433 18 | |
| Sur les risques de rivières | 1,328 25 | |
| | $92,454 36 | |
| Moins les primes non-expirées | 24,017 93 | |
| Primes échues jusqu'au 31 déc '84 | | $68,436 43 |
| PERTES PAYEES. | | |
| Sur les incendies | $20,717 73 | |
| Sur les rivières | 1,238 25 | |
| | $21,955 98 | |
| Réassurances et primes remboursées | 6,964 10 | |
| Escomptes | 9,414 24 | |
| Dépenses moins l'intérêt | 13,049 24 | |
| | $29,417 58 | |
| | | $51,373 56 |
| Profits net | | $17,062 87 |
| ACTIF. | | |
| Comptant | $5,567 71 | |
| Billets-actions | 251,830 29 | |
| Prêts et nantissements | 26,978 00 | |
| Mobilier et installation du bureau | 2,056 93 | |
| Bons à prime | 25,768 75 | |
| Bons en voie de collection | 20,354 12 | |
| | | $335,555 80 |
| PASSIF. | | |
| Capital souscrit | $294,473 00 | |
| (Capital autorisé $300,000) | | |
| Réserve pour les primes échues | 24,017 93 | |
| | | $318,492 93 |
| Surplus | | $17,062 87 |

JNO McCAFFREY, Président.
J. V. DONOVAN, Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire

DIRECTEURS.

JOHN McCAFFREY, Président
JAMES GRANT, Vice-Président.

| | |
|---|---|
| JOHN BLANK, | T. BROPHY, |
| WM. CONWAY, | GEO. W. YOUNG, |
| WM. CULLIMAN, | C. DOYLE, |
| THOS DUNNE, | GEO. FAEHNLE, |
| JOS. FROMHERZ | JOHN HYMAN, |
| PETER S. LAWTON, | HUGH McMANUS, |
| THOS J. MORAN, | JOHN NELSON, |
| P. QUINN, | THOS G. RAPIER, |
| M. J. SCHWARM, | PHILIP THOMPSON |
| JOHN WALLS. | |

1g jan—1 m

L. S. L.

# Rappelez-Vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE POUR

UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE C

DE LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la Nle-Orléans, Lne.,

MARDI, 10 MARS 1885,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN. JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT $75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $75,000, soit | $75,000 |
| 1 Lot de | 25,000 | 25,000 |
| 1 Lot de | 10,000 | 10,000 |
| 2 Lots de | 6,000 | 12,000 |
| 5 Lots de | 2,000 | 10,000 |
| 10 Lots de | 1,000 | 10,000 |
| 20 Lots de | 500 | 10,000 |
| 100 Lots de | 200 | 20,000 |
| 300 Lots de | 100 | 30,000 |
| 500 Lots de | 50 | 25,000 |
| 1,000 Lots de | 25 | 25,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

| | |
|---|---|
| 9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit | 6,750 |
| 9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit | 4,500 |
| 9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit | 2,250 |
| 1,967 Lots se montant à | $265,500 |

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons e fac simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à tous les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O.

Adressez vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money order) payables à New-Orleans National Bank

Orleans, Le.

## PETITES ANNONCES

DEMANDES.

Un français, instruit et actif, demande un emploi dans une famille, dans un bureau ou dans un magasin soit en ville, soit à la campagne. Bonnes références. Pressé. Ecrire au bureau de l'Abeille, aux initiales C. D.

27 fév—

On demande—Une bonne femme de chambre sachant repasser et ayant l'habitude des hôtels, au restaurant de la Louisiane, 107 rue Douane. De bonnes références seront exigées. 26 fév

A VENDRE.

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis H. Perret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

A LOUER.

A louer—Un cottage neuf 212 Napoleon Avenue, coin Colisée, huit chambres, et chambre à domestique dans le fond, trois terrains, $45 par mois. J. H. Spearing, agent, 46 rue St. Charles. 1er mars—8f.

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes importantes par le Shérif Civil de 229,798 livres, plus ou moins, de rognures de fer.

Warren Stow vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,776.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI 11 Mars 1885, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

1° 40 balles de rognures de fer pesant 65,603 livres moins la tare, 400 livres—65,203 livres net, aux Presses de Coton Pélican et Amelia, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste Marie et St-André, et rue Tchoupitoulas, entre Félicité Road et St. Mary.

2° 14 balles de rognures de fer pesant 21,160 livres, moins la tare 140 livres 21,020 livres net, aux Presses de Coton Virginia et Mississippi, rue Tchoupitoulas, entre Richard et Market et rue Tchoupitoulas, entre Richard, Market et Religieuse.

3° 10 balles de rognures de fer, 16,685 livres, sur la banquette de la Presse à Coton Penn, rue Tchoupitoulas, coin Terpsichore.

4° 16 balles de rognures de fer pesant 27,050 livres, moins la tare, 160 livres—26,890 livres net, sur la banquette de la Presse à Coton Fire Proof, rue South Front, coin Robin.

La dite vente sera commencée par les objets premièrement décrits, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux où se trouvent les dits objets et doit être continuée sur les lieux deuxièmement décrits où les objets se trouvent et aussi doit être continuée sur les lieux troisièmement décrits où les objets se trouvent et finiront sur les lieux quatrièmement décrits, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

27 fév—27—2, 7 11 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide chance pour un placement rémunératif.

Vente de lots de terres de valeur rues Constance, entre St Joseph et Julia, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, chaudières et autres machines qui y appartiennent, en usage comme une manufacture de cordes de coton—Le tout en bon état dans l'affaire de

L. L. Levy et Joseph Mitchell, exécuteurs testamentaires, vs David Kate Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,078—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, MARDI, 17 mars 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, chaudières et autres machines y appartenant, en usage comme une manufacture de cordes en coton, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher maintenant Constance, Tchoupitoulas, Julia et St Joseph, mesurant ensemble soixante six pieds de face à la rue Constance, soixante-sept pieds quatre pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur le côté vers la rue St Joseph et de cent huit pieds dix pouces sur l'autre côté.

Etant les deux mêmes lots de terre acquis par le défendeur en cette affaire de Moses et Louis Schwartz, par acte pardevant John Bendernagel, notaire le 28 mars 1882.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

13 fév—13 20 27—mars 6 13 17

## AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Robt. L. Dowlin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No. 13,617—Division—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert L. Dowlin, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

4 mars—4, 8, 13.

Succession de James Ogilvie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 11,750—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3 mars—3 7 12

Succession de Mme Henrietta Blum, Veuve de Salomon Weinschenck

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,591—Division A—Attendu que August Feilber a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Henrietta Blum, veuve de Salomon Weinschenck décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3 mars—3 7 12

Succession d'Eugène Kinney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 12,703—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

3 mars—3 7 12

Succession de Mme Margaret Ferner, Veuve de Peter Ferner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,579—Division C—Attendu que Mme Mathias Beugert a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Margaret Ferner, veuve de Peter Ferner, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

3 mars—3, 7, 12.

Succession de John A. Bietry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,510.—Division E—Attendu que Simon Bernsheim a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John A. Bietry, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

25 fév—25—1, 6 mars

Succession de Charlotte C. Bellocq, femme décédée de Pierre G. Gilbert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 4,176—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Pierre Gustave Gilbert, tuteur administrant cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

W. G. McGEEHAN, Greffier.

28 fév—28—mars 4 9

Succession de Mlle Anne Calder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,489—Division B—Attendu que Theodosia Sargent Jonnallan a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mlle Anne Calder, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 fév—24, 28—5 mars

Succession de Gustave Quéré.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 13,527—Division C—Attendu que Armand F. Quéré a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Quéré, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

24 fév—24 28 mars5

Succession de J. Henry Rothhaand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 11,604—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve J. Henry Rothhaand, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 fév—26—3, 7 mars.

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur, Rue Magazine, entre Thalie et Erato, avec bâtisses et améliorations.

Mechanics' and Traders' Insurance Company vs. Ben. Gerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 13,214—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 14 mars 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, dépendances et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Thalie et Erato et mesurant quarante-sept pieds dix pouces de face à la rue Magazine et quarante-et-un pieds onze pouces dans le fond, ayant une profondeur de cent quarante huit pieds cinq pouces et deux lignes du côté de la rue Erato, une première profondeur de quatre-vingt-quatre pieds huit pouces et sur une seconde profondeur de soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de côté de la rue Thalie, étant les lots Nos quatre et cinq, conformément à un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 10 avril 1849, déposé en l'étude de John E. Holland, anciennement notaire en cette ville, et aussi une fraction de portion de terre d'un morceau en triangle dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, étant une partie d'un lot de terre situé dans le même îlet et faisant face à la rue Erato, la dite fraction de portion ou morceau de terre mesure vingt pieds six pouces et cinq lignes sur une ligne courant parallèle avec la rue Erato, plus ou moins, et arrivant jusqu'à la ligne de la première propriété décrite courant parallèle avec la rue Erato neuf pieds onze pouces et huit lignes sur une deuxième ligne courant parallèle avec la rue du Camp et dix-neuf pieds huit pouces et huit lignes sur la autre ligne.

Acquis par le défendeur de Edward Tomatis, par acte pardevant Joseph Cohn, notaire le 22 mai 1872, titre enregistré livre C. O. 100, folio 425.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 fév—11, 18, 25—5, 11 14mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur, avec bâtisses et améliorations, rue Magnolia, entre Calliope et Euphrosine.

Jeremiah Lyons vs. John Duncan Farrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 13,263—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville SAMEDI, 14 mars 1885, à midi, des propriétés ci après décrites, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, aussi avec les droits, privilèges, voies et servitudes qui s'y rattachent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Euphrosine, Clara et Calliope, et désigné par le numéro un sur un plan dressé par Pilié et Murray, en date du 15 janvier 1869, et déposé au bureau de J. J. Spear, encanteur, dont un dessin est annexé à un acte de vente des héritiers de A. Soulé à John C. C. Gray, passé par devant E. Bouny, notaire de cette ville, le 16 mai 1878. Le dit lot mesure vingt-huit pieds de face à la rue Magnolia sur cent pieds sept pouces et deux lignes sur la rue Euphrosine, entre lignes égales et parallèles

La propriété a été acquise par le défendeur qui l'a achetée de John Cordes par acte passé pardevant George W. Christy, notaire, le 18 mai 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

11 fév—11, 18, 25—5, 11 14mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'une habitation sucrière décrite ci dessous, située sur une pointe de terre, élevée, facile à protéger contre l'inondation, sablonneux et mixte, renfermant une sucrerie en briques très vaste, avec toiture neuve, le tout en excellente condition, appareil équipage à vapeur composé de quatre grands clarificateurs et de trois évaporateurs, quatre chaudières à double cilindre, de 28 pieds de long, 42 pouces de diamètre, cilindres de 16 pouces, ample force de vapeur, en très bon état.

Grande maison de résidence en briques en bon état, maison d'économe cuisine et deux entrepôts en briques, grand magasin de maïs, échoppe de forgeron et de charpentier, le tout neuf. 29 cabanes à nègres, grande écurie et magasin à fourrages combinés, colombiers, pêchers, figuiers et pacaniers. Environ 140 arpents de souches de cannes. 10 charrettes à cannes, 3 charrettes à bagasse, 38 mulets, 1 cheval de monture, 25 charrues, 2 harrows, 2 "Disk Cultivators" sur roues, 2 "stubble diggers," machine à moissonner Herse, appareil pour monter la fente, un distributeur d'engrais de Bodley.

50 barils (plus ou moins) de charbon de Pittsburg, etc., etc. etc.

Dans l'affaire de

Richard Milliken vs Charles Thompson Stanton

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,169—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 14 mars 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre établi comme une habitation sucrière, situé dans la paroisse d'Orléans, en cet Etat sur la rive droite du fleuve Mississippi, à une distance d'à peu près six milles, plus ou moins, au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans et mesurant trente-cinq arpents et demi de face ou à peu près sur le fleuve Mississippi, avec toute la profondeur qui y appartient et que le dit morceau a droit, conformément au titre original entre les lignes qui forment dans le fond de trois degrés, le dit morceau de terre est borné sur la ligne du haut par les terres maintenant ou anciennement appartenant à L. F. Generes, et sur la ligne du bas par le morceau de terre anciennement appartenant à Adrien Benoche et plus tard à John Finney ou ayant droit.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, machines, charettes, wagons, ustensiles aratoires, mulets et autres animaux et ainsi que tout ce qui appartient à la dite habitation sans excepter ou réserve

Etant la même propriété acquise par le défendeur comme suit, une moitié indivise de Thomas F Stanton, par acte passé pardevant P. L. Cuvelier, anciennement notaire en cette ville, le huit (8) décembre 1869 et l'autre moitié indivise de Walter Stanton, par acte passé pardevant N. B. Trist, notaire le vingt neuf (29) décembre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Comptant jusqu'à concurrence d'une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, savoir : la somme de huit mille dollars avec intérêt à raison de huit pour cent par an, à partir du 1er février 1884, montant du billet dont le recouvrement est demandé, jusqu'à paiement du même, cinq pour cent pour honoraires d'avocat, les frais de l'affaire et de la vente et toutes les taxes dues sur la dite propriété, et dans le cas ou le prix d'adjudication en sus du montant des dits frais, honoraires et taxes ne suffirait pas à couvrir le dit billet et l'intérêt ainsi qu'un autre billet à ordre de $8,000, avec intérêt, garanti par hypothèque, échéant le 1er février 1885, alors le dit billet de $8,000 avec l'intérêt recevra un prorata par la répartition égale du prix d'adjudication entre les deux billets ci dessus.

2° L'acquéreur gardera entre ses mains, pour payer le porteur, le montant du dit billet de $8,000 échu le 1er février 1885 avec intérêt, ou le pro rata qui lui sera attribué, comme ci-dessus.

3° Le reste du prix d'adjudication, s'il reste quelque chose devra être retenu et appliqué par l'acquéreur conformément à la loi.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 fév—10, 18, 24—3, 10, 14 mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de cette grande propriété de terre et de valeur avec la résidence double et substantielle qui s'y trouve, connue comme Nos 247 et 249 rue Felicité Road, entre St. Charles et Prytania, chaque côté rapporte un loyer de $75 par mois.

Metropolitan Bank vs. Jonas Marks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,502—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 4 avril 1885, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Felicité Road, Uranie, St. Charles, Polymnie et Prytanée, et connu comme les lots numéros quatre, cinq et six et une partie du lot numéro trois sur un plan dressé par Pilié et Depouilly, architectes, en date du 1er janvier 1866, une copie du dit plan est annexée à un acte passé pardevant T. O. Stark, anciennement notaire, le 20 juin 1866. La dite portion de terre mesure soixante pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Uranie et trente-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de face à la rue Felicity Road, faisant une façade totale de quatre-vingt-seize pieds six pouces et trois lignes, sur une largeur dans le fond de vingt-quinze pieds huit pouces et quatre lignes, et a une profondeur de cent cinquante-neuf pieds sept pouces et six lignes, sur le côté le plus près de la rue Prytanée, et cent cinquante-neuf pieds huit pouces et six lignes sur le côté le plus près de la rue St-Charles, et elle est bornée par une allée commune.

Les bâtisses sur la dite portion de terre étant connues comme les numéros 247 et 249, Felicity Road.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 mars—3, 10, 17, 24, 31—avril 4.

Geo. L. Bright vs. Southern Lithographic Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 13,006—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 11 mars 1885, à 2 heures p. m., des propriétés ci-dessous décrites, savoir—

Au second étage du local No. 36 Natchez Alley, entre Magazine et Bank Alley:

1° Le contenu du 2d étage du dit local No. 36 rue Natchez, et du bureau ou de la chambre du fond du 3me étage du dit local, consistant en un lot de meubles de bureau un assortiment d'encres de valeurs, couleurs, vernis, etc, dont on se sert pour la lithographie une grande presse à bras, machine à couper, machine à plier, 1 machine lithographique, 1 lot de pierres lithographiques, un lot de papier, différentes grandeurs, papier de soie, papiers, plats, livres, albums, stock assorti d'étiquettes 7000 gravures de l'Exposition, 2 réservoirs d'huile, etc, le tout d'après un inventaire à mon bureau.

2° Le droit de la Southern Lithographic Company d'occuper le second étage et le bureau ou la chambre du fond au 3ème étage de la bâtisse No. 36 Natchez Alley, entre Bank Alley et la rue Magazine du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1885, inclusivement, conformément aux conditions du bail enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Mem.—L'acquéreur assumera pas le paiement du loyer, mais paiera le prix pour le droit d'occupation, au comptant au moment de la vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

28 fév—3 7 11 mars

Succession de Charles Pilman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,559—Division B—Attendu que Oscar Pilman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Pilman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

26 fév—26—3 7 mars

## VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BELLE VENTE DE MAGNIFIQUES PLACEMENTS,

—DE—

Propriétés Centrales de Choix,

—COMPRENANT—

Magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Troisième District.

SUCCESSION DE ANTOINE CARRIERE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,591.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—

Le Samedi, 4 avril 1885,

Il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 février 1885,

Les propriétés suivantes et actions appartenant à la susdite succession, savoir :

Actions.

16 actions de $50 chacune du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans de cette ville d'après certificat No 335 daté 23 août 1872.

Propriétés foncières.

PREMIER DISTRICT.

Magasin en briques à quatre étages, encoignure des rues St-Charles et Poydras.

1° UN LOT DE TERRE formant encoignure dans l'îlet compris entre les rues St. Charles, Poydras, Carondelet et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St-Charles, sur 100 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Poydras.

Ensemble un magasin en briques à trois étages, ayant un rez-de-chaussée en un grand magasin subdivisé en deux, et quatorze chambres au dessus aux étages supérieurs, verandahs en fer au premier et second étages et faisant face aux rue St-Charles et Poydras.

Une autre bâtisse en briques à trois étages, attenant à la bâtisse ci-dessus décrite, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux magasins et onze chambres aux étages supérieurs deux escaliers de service pour la maison principale et la bâtisse attenante, cour carrelée, citerne, hydrant, chambre à bain, lieux d'aisance à chaque étage, gaz, etc, etc.

Le rez-de-chaussée du magasin de l'encoignure est loué à M. Dan Hurley sans bail à raison de $160 par mois.

Le rez de chaussée de la bâtisse de derrière faisant face à la rue Poydras, Nos 153 et 155, est loué sans bail à raison de $40 par mois.

Les étages de la bâtisse principale, ainsi que ceux de la bâtisse attenante, sont loués à bail à M. Geo. M. Lally et connu comme l'Hôtel Lally jusqu'au 1er octobre 1885, à raison de $1 0 par mois—le tout faisant un revenu annuel de $2,880.

SECOND DISTRICT.

Magasin en briques à un étage, rue Decatur No 41.

2° UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Decatur, Levée Bienville et Douane, lequel lot de terre mesure 23 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Decatur sur 215 pieds 2 pouces de profondeur; ensemble un magasin en briques à un étage avec balcon et fenêtres en fer sur la façade. Cette propriété est louée à bail à M. Paul Gelpi, à raison de $53.33.00 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Trois magasins en briques à deux étages, à l'encoignure des rues Bienville et Decatur.

3° UN TERRAIN formant encoignure, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Decatur, Chartres et Conti, lequel lot mesure 62 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Decatur sur 109 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville, le tout plus ou moins.

Ensemble un magasin en briques à deux étages construit à l'encoignure, avec voletes en fer, un autre magasin en briques à deux étages, attenant, faisant face à la rue Decatur.

Ces deux magasins sont loués à bail à M. Auguste Rauzet à raison de $100 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Un autre magasin en briques à deux étages, avec résidence au-dessus et faisant face à la rue Bienville, et attenant dans la profondeur aux deux magasins ci dessus décrits.

Ce magasin est loué sans bail à raison de $20 par mois.

Résidence de choix en briques à un étage, rue Bourbon, No 181.

4. UN LOT DE TERRE dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste Anne et Dumaine; lequel lot de terre mesure 35 pieds 4 pouces de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue Dumaine, 83 pieds 6 pouces sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Ste-Anne de là retraitement à angle droit vers la rue Dumaine 33 pieds, de là sur une seconde profondeur de 44 pieds 4 pouces 5 lignes et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence de choix en briques à un étage, très agréable ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée au centre, et de chaque côté salons à arches cheminées en marbre—très riches vestibule derrière servant de salle à manger, avec vaisselier.

A l'étage supérieur corridor au centre cinq chambres à coucher, cabinet, grand vestibule, et galerie derrière, balcon en fer avec marquise sur la façade et le côté, gaz dans la maison.

Dans la cour une bâtisse en briques à un étage contenant cinq chambres au rez-de-chaussée et une au-dessus, galerie sur le côté et lieux d'aisance, cour dallée, citerne, hydrant, et un joli jardin d'agrément.

Résidence en briques à un étage rue Ste. Anne No 93.

5° UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 36 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 129 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à un étage ayant au rez-de-chaussée quatre chambres avec porte à coulisse, galerie derrière et deux cabinets, cinq chambres au dessus et verandah en fer sur la façade; dans la cour une bâtisse en briques à étage ayant quatre chambres, cour carrelée, hydrant, citerne, lieux d'aisance, Ac. Ac.

Loué $30 par mois, avec bail expirant 1er septembre 1885.

Résidence à étage en bois, à l'encoignure des rues Esplanade et Derbigny.

6° UN LOT DE TERRE dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et Kerlerec, lequel lot de terre mesure 55 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 158 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny, 168 pieds 6 pouces sur la ligne opposée sur une ligne oblique et 11 pieds 9 pouces de longueur sur la ligne du fond.

Ensemble, une résidence en bois à étage ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée, salon double vestibule, galerie derrière et à étage supérieur corridor, et quatre chambres à coucher, chambre à bain avec lieux d'aisance, galerie derrière, balcons avec la maison, lieux d'aisance. La cour et attenant à la maison une bâtisse à étage en bois ayant trois chambres au rez-de-chaussée et trois au-dessus, lieux d'aisance, etc., citerne, hangar à bois et à charbon, cour carrelée, jardin etc. Cette propriété est louée $50 par mois, avec bail expirant le 15 octobre 1885.

TROISIEME DISTRICT.

TERRAINS VACANTS.

7° DEUX LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par le Canal Marigny, les rues St-Antoine, Dusis et Bagatelle; lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

8° QUATRE LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Espérance, Lol, St Antoine et Bagatelle, désignés par les Nos 9 et 1. Lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 9 formant encoignure aux rues Espérance et St-Antoine. Le tout d'après le plans fait par Chs. G. de Lisle, en date du 1er octobre 1884.

Termes et Conditions, Pour les Actions comptant, Pour les Propriétés Foncières.

Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets et toutes les clauses pénales d'usage. Les taxes payables en 1885 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acheteurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir leurs adjudications.

26 fév—7, 14, 21, 28 mars—4 avril

Maison double rue Bourgogne, No 216, et 218.

Succession de Marie Joseph Merioux

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 13,212.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1885, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine et St Philippe, lequel lot mesure 34 pieds, 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bourgogne, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble une maison double, en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux cabinets, galerie sur le derrière, deux chambres, lieux dans la cour, et trois cabinets, une cuisine en briques de quatre chambres avec galerie sur le devant, cour briquetée, water-work, lieux d'aisances, etc. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets portant hypothèque et 8 0/0 d'intérêt par an de date, et toutes les clauses pénales d'usage et frais d'avocat en cas de poursuites, et le transfert de la police d'assurance au porteur des billets.

L'acheteur paiera, en sus du prix d'adjudication, les taxes payables en 1885.

Un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication devra être payé au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8, 13, 19

Résidence en bois à étage rue Tchoupitoulas, près de l'Avenue de la Louisiane, et face à un dépôt du Rail Road de la ville.

Succession de Joseph Courtade

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 13,213

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—Le SAMEDI, 28 mars 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 février 1885, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'Avenue de la Louisiane mesurant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, sur 99 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers l'Avenue de la Louisiane 107 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison en bois et ses dépendances. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billet portant 8 pour cent d'intérêts de date garanti par hypothèque avec toutes les clauses de sécurité d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente devra être fait au moment de l'adjudication.

22 fév—22, 28—mars 7, 14, 21, 28

## VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Propriété rue Kerlerec.

Succession de George Allain.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 12,736.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 4 avril 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1885, les propriétés suivantes, savoir :

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Remparts désigné par le No 5, lequel lot de terre est attenant dans sa profondeur aux lots Nos 3 et 4 sur la ligne du fond et mesure 57 pieds 11 pouces 4 lignes sur les côtés parallèles à la rue Kerlerec, sur 55 pieds 5 pouces sur chacun de ses autres côtés, ensemble l'usage d'une allée ayant 6 pieds de large et ouvrant sur la rue Kerlerec, laquelle allée est commune également à deux autres terrains.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même îlet et District désigné par le No 4, lequel lot de terre mesure 27 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Kerlerec, sur 106 pieds 6 pouces de profondeur ayant également droit à l'usage commun de l'allée ci-dessus mentionnée. Le tout d'après le plan fait par A. de Armas député voyer de la ville, en date du 1er mars 1885.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant et la balance à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, cinq pour cent honoraires d'avocat, et le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, y compris toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes exigibles en 1885 seront à la charge des acheteurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Armand Pitot, notaire aux frais des acquéreurs.

1er mars—1 7 14 21 28—4 avril

VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI 5 mars 1885 il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues St. Philippe et Salcedo, près du Bayou St Jean—

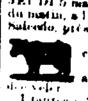

La vacherie de M. Joseph Estin, se composant de

20 VACHES laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de vêler

1 taureau, 3 chevaux, 1 charrette à lait, charrette à provisions, les harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle de 30 à 35 galons de lait sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, de $50 à $100 3 mois et au-dessus de $100 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur

28 fév—

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 22 rue Tonti.

Et cinq terrains pour batir sur les rues Gasquet et Rocheblave.

Succession de David Stewart.

No 12,005—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 4 Avril 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1885, il sera vendu à l'encan dans l'affaire ci-dessus, les propriétés après décrites, à savoir :

1. Le cottage en bois à deux corps de logis et à un étage, No 22 rue Tonti dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tonti, Miro, Gasquet et Palmyre, le lot est désigné comme le No 5 et mesure 32 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 105 pieds 3 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

2. Six lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tonti, Canal, Rocheblave et Gasquet, désignés par les Nos 16 17 24 25 26 et 27 mesurant comme suit.

Les lots Nos 16 et 17 mesurent chacun 27 pieds 10 pouces de face à la rue Gasquet, le lot No 16 a une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes et le No 17 a une profondeur de 105 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Les lots Nos 24, 25, 26 et 27 se touchent et mesurent chacun 27 pieds 10 pouces de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 193 pieds 8 pouces entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. 10 pour cent seront requis au moment de la vente. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Marcel T. Ducros, notaire, No 158 rue Gravier.

4 mars—4 14 21 28—avril 4

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chantier de charbon de choix AVEC Résidence-Cottage, à deux corps de logis,

Ecuries, Cheval de Buggy, Bureau, Hangars, Bascules, etc., ensemble avec les terrains

Faisant face à trois rues, Coin des rues Peters et Port.

Dans l'affaire de Villeré & Hebrard vs. Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,082 du Dossier.

A l'Encan. Au Comptant.

PAR W. I. HODGSON Encanteur. Bureaux 13 rue Carondelet—SAMEDI, 4 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville en vertu et conformément à un jugement rendu le 27 février 1885 par l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Villeré & Hebrard vs. Leurs Créanciers No 13,082 du Dossier, à l'encan il sera vendu—

1. Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par la rue Levée ou Peters, Victoire, Decatur et Port et la rue Enghien ou Avenue Lafayette formant le coin des rues Levée et Port et mesurant ensemble environ 65 pieds 2 pouces de face à la rue Levée, 68 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 100 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghien et 100 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne plus près de la rue Port et désignés par les Nos 1 et 5.

2. Un certain terrain ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et le même îlet, immédiatement en arrière de la propriété ci-dessus décrite désigné par le No 2 mesurant à peu près 64 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Port, 70 pieds 5 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 64 pieds 4 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Victoire et 66 pieds 2 pouces et 1 ligne sur la ligne plus près de la rue Levée et sur la ligne du fond des lots Nos 1 et 5

3. Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et le même îlet que le terrain ci-dessus décrit, désignés par les Nos 1 et 2 qui se touchent et qui ont les dimensions suivantes, à savoir

Le lot No 1 mesure environ 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Victoire, 34 pieds 7 pouces 1 ligne de largeur dans le fond sur une profondeur de 165 pieds 4 pouces et 3 lignes sur la ligne plus près de la rue Enghien et 165 pieds 1 ligne sur l'autre ligne latérale plus près du lot No 2.

Le lot No 2, mesure environ 33 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Victoire sur une profondeur de 165 pieds 1 ligne sur la ligne près du lot No 1 et une profondeur sur la ligne de côté plus près de la rue Port de 171 pieds 11 pouces et 8 lignes et une largeur dans le fond de 22 pieds 8 pouces, puis à un angle vers la rue Victoire à une distance de 10 pieds 9 pouces et puis une seconde largeur de 11 pieds 11 pouces et 1 ligne vers la rue Enghien, où il se rejoint à la ligne du lot No 1 toutes les susdites dimensions sont plus ou moins au pied américain d'après un plan qui peut être vu au lieu de la vente.

Les cinq susdits lots ou portions de terre seront vendus ensemble en bloc ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant un bureau coin Port et Levée et un cottage recouvert en ardoises à deux corps de logis, ayant en tout 6 ou 8 chambres, une grande écurie recouverte en ardoises, dans le fond, remises, hangars, cuves, etc., aussi une grande balance à plate-forme barrière, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Alphonse Philips notaire, aux frais de l'acquéreur inclus les taxes dues et exigibles en 1885.

1er mars—1, 8, 15, 22, 29—4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence cottage à deux corps de logis, Nos 307 et 309 rue Calliope.

Le cottage en bois No. 388 rue Seconde, entre St-Dennis et St Patrick.

Successions de Julius Alexander Sommer et Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés (Consolidé).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 12,6-3.

A L'ENCAN A UN LONG CREDIT.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B," en date du 16 février 1885, dans l'affaire de la succession de Julius Alexander Sommer et de Wilhelmina Sommer, sa femme, tous deux décédés, Dossier No. 12,683, il sera vendu à l'encan—

Un cottage double dans le Premier District.

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Euphrosine, Liberté et Franklin, désignés par les lettres C et D, se touchent et mesurent chacun 18 pieds 9 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 84 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis, couverte en ardoises, connue comme les Nos 307 et 309 rue Calliope, ayant 3 chambres de chaque côté, cuisine, cuve, etc.

Cottage dans le Quatrième District

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Seconde, Troisième, St-Denis et St-Patrick, désigné par le No 7 et mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 132 pieds, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison cottage en bois, couverte en ardoises, connue comme le No 388 rue Deuxième, et ayant quatre chambres et cuisine, cuve, hangar. Le tout conformément à un plan à la Bourse d'encan.

Conditions—Un tiers comptant le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses de garanties usuelles, dix pour cent au comptant sur les lieux lors de la vente.

Actes de vente pardevant Jno. Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les taxes dues et exigibles en 1885.

18 fév—18, 22—1, 8, 15, 21 mars

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GRANDE VENTE d'Emplacements de choix pour le Commerce RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS.

Coin des rues St-Charles et Commune, Vis-à-vis de l'Hôtel St Charles.

Occupés par les Salles de Billards de Millere et divers autres.

Coin Baronne et Commune,

Vis à vis la Compagnie du Gaz.

Occupé par Judah Hart et autres.

Magasin Rouge No 1 sur la Levée,

Entre le marché Français et le marché aux légumes, occupé par S. Alexander, comme magasin de marchandises sèches.

No 9 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par Folsom Bros.

No 11 rue Decatur,

Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par George Ellis, libraire.

Coin Dauphine et Orléans,

Bâtisse en briques à un étage.

Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine,

Entre Ste Anne et Orléans bâtisses en briques à double corps de logis.

No 53 rue Orléans,

Entre Dauphine et Bourbon, bâtisse à un étage.

Rue Orléans,

Entre Bourbon et Dauphine.

Nos 122 et 124 Rue Toulouse,

Entre Dauphine et Bourgogne, grande bâtisse en briques occupée par la Louisiana Troy Laundry Company".

Nos 103 et 105 rue des Remparts,

Entre St Louis et Toulouse, bâtisse en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis.

No 91 rue St-Louis,

Entre Bourbon et Dauphine bâtisse en briques à deux étages.

Marie C. Durruty et als. vs. Mme Louise Gasquet et als.

En partage entre les héritiers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 12,704.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Jacques J. Spear, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 4 Avril 1885 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un jugement rendu le 9 janvier 1885 et signé le 16 janvier 1885 par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci après décrites, à savoir :

PREMIER DISTRICT.

1. UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Charles, Canal, Commune et Carondelet formant le coin des rues St Charles et Commune, et mesurant au pied américain, d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié assistant voyer de ville le 3 décembre 1884, comme suit, 35 pieds 1 pouce de face à la rue St Charles 119 pieds 1 pouce de profondeur et de face à la rue Commune 121 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne latérale et 35 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises avec balcon en fer au second étage, désigné par les Nos municipaux 25 et 27 rue St Charles, et Nos 141 et 143, 145, 147 et 149 rue Commune.

Cette dite propriété rapporte un loyer annuel de deux mille sept cents piastres ($2,700) et est vendue sujette aux baux suivants, à savoir : En premier lieu à John Miller, cette partie du rez-de-chaussée désignée par le No 143 rue Commune et cette partie de l'étage supérieur maintenant connue comme entrée à la salle de billard, aussi toute la troisième étage, ce bail expirant au 30 septembre 1887, à raison de deux mille piastres ($2,000) par mois, payables mensuellement. En second lieu, à John Miller, pour les termes de ... le 30 septembre 1885 le reste de la dite bâtisse à raison de trois cent quinze piastres $315 par mois payables mensuellement.

2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Carondelet formant le coin des rues Baronne et Commune mesurant au pied américain d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié assistant voyer de ville le 3 décembre 1884 comme suit : 45 pieds de face à la rue Commune, 110 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Baronne, 109 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 23 pieds 9 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises avec galerie verandah en fer au second étage, désignées par le No municipal 136 rue Commune, et les Nos 43, 45, 47 Baronne.

Cette propriété est vendue sujette à divers baux expirant le 30 septembre 1885, à raison de deux cent sept piastres et cinquante cents ($207.50) par mois, payable mensuellement pour tout le rez-de-chaussée, ainsi que tout le second étage et deux bureaux au troisième étage. En outre des baux aux loués comme ci-dessus il y a actuellement un bureau loué au mois à raison de dix piastres $10 par mois et six bureaux loués chacun au douzième.

SECOND DISTRICT.

3. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Iberville, Decatur et la Levée, désigné par le No 1 sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié assistant voyer de la ville le 3 décembre 1884 et mesurant au pied américain comme suit : 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces et 6 lignes du côté de la rue Decatur à la rue Iberville, le dit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises connue par le No municipal 9 rue Decatur, et occupée par MM. Folsom Bros. marchands de fusils. Ladite propriété se vend sujette à un bail en faveur des dits Folsom Bros expirant le 30 septembre 1885 au taux de cent soixante quinze piastres ($175) par mois payable mensuellement.

4. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Iberville, Decatur, Canal et Levée, désigné par le No 3 sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié assistant voyer de la ville le 3 décembre 1884 et mesurant au pied américain conformément audit croquis ou certificat d'arpentage 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes et ayant ... le dit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises connue par le No 11 rue Decatur et occupée par George Ellis qui y tient une librairie et un magasin de fournitures de bureau. La dite propriété se vend sujette à un bail aux dits Ellis expirant le 30 septembre 1887 au taux suivant savoir : Jusqu'au 30 septembre 1885 cent quinze piastres ($115) par mois payable mensuellement du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1886 cent cinquante piastres $150, par mois payable mensuellement, et du 30 septembre 1886 au 30 septembre 1887 cent soixante piastres ($160) par mois payable mensuellement.

5. TOUTE CETTE PORTION OU CE LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'emplacement compris entre le pied de la Vieille Levée et le marché, maintenant rue Nord, entre les deux marchés désignée par la lettre A et ayant au pied américain 28 pieds 5 pouces de face sur la ligne de la Vieille Levée, 28 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du vieux chemin public maintenant rue Nord, 54 pieds sur le côté ouest sur la ligne du lot No 2 et 56 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté est, au une ligne faisant face au Marché aux légumes. Le tout conformément au croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1881.

Cette propriété est connue habituellement sous le nom de "Red Store" No 1, et les améliorations consistent en un édifice en briques à trois étages, couvert en ardoises, occupé par S. Alexander qui y tient un magasin de tissus (dry goods). Ladite propriété se vend sujette aux deux baux suivants, en faveur dudit S. Alexander, savoir, le premier expirant le 30 septembre 1885, et le second, le 30 septembre 1890, au taux de cent cinquante piastres ($150) par mois jusqu'au 30 septembre 1885, et au taux de cent trente cinq piastres ($135) par mois, du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1890, le locataire faisant toutes les réparations nécessaires.

6. DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne, mesurant ensemble, plus ou moins, au pied américain, cinquante-six pieds dix pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur d'environ 162 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, couvert en ardoises, et bien connu, occupé autrefois par les écuries de Van Kooten, et aujourd'hui par la Louisiana Troy Laundry. Cette propriété se vend sujette à un bail en faveur de Joseph Hernandez expirant le 31 janvier 1886, au taux de $35 par mois, le locataire s'obligeant à faire à ses frais toutes les réparations nécessaires.

7. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Louis, Toulouse et Rampart, ayant, au pied américain, conformément au croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts sur une profondeur entre lignes parallèles de 74 pieds 3 pouces.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec mansardes à double corps de logis, et couverte en ardoises, avec le lieu d'aisance, etc. connus par les Nos municipaux 103 et 105 rue des Remparts. La maison a un balcon en fer sur la façade et environ 8 chambres dans chaque corps de logis. Le tout est loué à raison de cinquante piastres ($50) par mois.

8. UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Bourbon, Toulouse et Dauphine et mesurant, au pied américain, conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, architecte le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles de 65 pieds 7 pouces.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages ayant 4 chambres, galerie de côté, lieux d'aisance, etc., le tout d'un propriété est connue comme le No 91 rue St Louis, et est louée à raison de $30 par mois payable mensuellement.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

9. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste Anne désignés par les lettres A, B, C, D et mesurant au pied américain comme suit :

Le lot A a 64 pieds 11 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 61 pieds 11 pouces et 3 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 64 pieds 6 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage ayant deux corps de logis avec une cuisine en briques à deux étages ayant huit chambres à chacun des côtés, lieux d'aisance, etc., connue comme Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine, louée à raison de $40 par mois.

Le lot B forme l'encoignure des rues Orléans et Dauphine et mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Orléans, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Dauphine de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, ayant cinq chambres, lieux d'aisance, etc., et est occupée comme buvette, louée $30 par mois.

Le lot C mesure 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois et en briques à un étage, couverte en ardoises ayant quatre chambres, lieux d'aisance, hangar, etc., connue comme le numéro municipal 53 rue Orléans.

Le lot D mesure 28 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 83 pieds 1 pouce, le tout conformément aux plans et au croquis faits par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884. Les lots C et D sont occupés comme dépôt de bois et de charbon et sont loués à $20 par mois.

TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs, et le reste à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à son ordre ou à leurs propres ordres par lui ou par eux endossés divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs datés du jour de l'adjudication et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue pour garantir le paiement des dits billets avec toutes les autres clauses usuelles de garantie incluses le 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux vendeurs. Les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1885 devront être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. J. Castel, notaire aux frais des acquéreurs.

28 fév—28—7 14 21 28 mars—4 avril

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Troisième District.

Succession de Théodore Schultz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 12,955.

PAR B. ONORATO Encanteur Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI 4 avril 1885 à midi à la Bourse d'Encan St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour en date du 24 février 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Bourgogne, Poète et Dauphine mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour la vente.

28 fév—28—7 14 21 28 mars—4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix terrains de valeur dans le Sixième District.

Succession de George Allan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E—No 13,126.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 4 avril 1885, à midi à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite cour en date du 24 février 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir :

Dix certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Upperline, Carondelet, Robert et Baronne. Les dits lots sont désignés par les Nos 1 à 10 et mesurant chacun 31 pieds 2 pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant George C. Preot notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur aura à payer en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1885.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication sur les lieux de la vente.

2 mars—2 mars 7 14 21 28 avril 4

VENTE DE CONSTABLE.

Mme Emma Kingsbery vs Mary Kane et al—No ... et al vs. Mme Mary Kane.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans—No 7309—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par Hon. Theo. E. Rozier juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, aux enchères aux salles No 131 rue Baronne, MERCREDI, le 11 mars 1885 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un mulet une charrette et un jeu de harnais, saisi dans les affaires ci-dessus numérotées.

Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A. LOOBY, Constable.

2 fév—6 11 mars

## Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Nicolas Valery vs. Ses créanciers. } No 13,623. Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Nicolas Valery, soit convoquée et tenue en l'étude de Charles T. Soniat Esq., notaire en cette ville, le MARDI 17me jour de mars 1885, à 11 heures A. M. afin de considérer et prendre une détermination sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens du dit Nicolas Valery sont suspendues.

Nouvelle-Orléans, 3 mars 1885.

Signé F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 mars—3 f.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

J. O. Terry & Sons et al vs. Leurs Créanciers } No. 13,573, Division B.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens des pétitionnaires de la raison commerciale de J. O. Terry & Sons et aussi de J. O. Terry, O. F. Terry et W. S. Terry individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant Jos. D. Taylor Esq., notaire en cette ville, JEUDI le 2me jour d'Avril 1885, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un syndic; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite raison commerciale de J. O. Terry & Sons et J. O. Terry, O. F. Terry et W. S. Terry individuellement et comme membres de la dite raison sociale soient suspendues, et que Henry Dunlap, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 25 février 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

4 mars—3t

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Seraphina Liberman vs. Ses créanciers. } No. 13,577. Division B.

ORDRE de Cour—Qu'une cession des propriétés de Mme Seraphina Liberman, femme de Elijah Liberman, demanderesse, soit et demeure acceptée par la Cour au bénéfice des créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Alphonse Philips, notaire en cette ville, MERCREDI, le 2me jour d'avril 1885, à 11 heures A. M. aux fins de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et élire un syndic, et en attendant toutes procédures contre la personne et les biens de la dite Mme Seraphina Liberman, femme de Elijah Liberman, soient suspendues, et que James D. Coleman, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 26 février 1885.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

1er mars—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

W. K. Seebold vs. Ses Créanciers. } No. 13,379. Division "A"

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire, W. K. Seebold, soit et est par le présent acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. J. Lewis, notaire en cette ville, jeudi, 12 mars 1885 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour élire un syndic; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Fred D. King avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 6 février 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme.

Jas. D. RANKIN, Député greffier.

7 février—3t

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Antonio Suares vs. Ses créanciers. } No 13,312.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Antonio Suares soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Charles Roll Esq., notaire en cette ville, le SAMEDI 7me jour de mars 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues, et que E. H. Marr, Jr., Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 30 janvier 1885.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

31 jan—31 et 30 jrs

L'Abeille ... Bureaux ... NOUV... JEUDI ... COMPAG... North G... Prix du p... Brême à ... à Galveston ... voie de N... Ligne de ... MANDEV... Vapeur de ... NEW ... C. E. K... G. P. MA... FEU ... Comte ...